

Image not found or type unknown



Caution crédit logement + réserve de la banque pour hypothèque

Par **popie1976**, le **26/01/2010** à **13:07**

Bonjour,

Je viens de recevoir (enfin !) mon offre de prêt de ma banque.

Je bénéficie du cautionnement du crédit logement.

C'est bien précisé dans l'offre de prêt. Sauf qu'il y a un paragraphe supplémentaire qui précise qu'à la première demande de la banque, je m'engage à hypothéquer le bien.

Est-ce normal, puisque j'ai déjà la caution du crédit logement ? Car si la banque me demande une hypothèque en plus, alors qu'il n'en a jamais été question, ça me coûtera des frais d'hypothèque et mon appartement ne m'appartiendra plus, puisque je devrais avoir l'accord de la banque pour le vendre avec les frais en plus de levée d'hypothèque.

Je vous remercie.

Cordialement